

Université de Genève  
Programme de littérature comparée

**Littérature comparée : feuille de style pour la rédaction de travaux de recherche et recommandations bibliographiques**

Structurer, citer, réaliser une bibliographie

## Table des matières

<b>1. Remarque préliminaire.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Présentation et forme du travail.....</b>	<b>3</b>
2.1. Structure générale et mise en forme du travail.....	3
2.1.1. Indications typographiques.....	4
2.2. Ampleur du travail.....	4
<b>3. Page de titre.....</b>	<b>4</b>
<b>4. Table des matières.....</b>	<b>5</b>
<b>5. Structure du corps de texte.....</b>	<b>5</b>
<b>6. Citation.....</b>	<b>6</b>
6.1. Intégrer les citations dans le texte.....	6
6.1.1. Citations directes.....	6
6.1.1.1. Citations brèves.....	6
6.1.1.2. Citations longues.....	6
6.1.1.3. Les vers.....	8
6.1.2. Citations indirectes – la paraphrase.....	8
6.2. Référence des citations.....	9
6.2.1. Les notes de bas de page.....	9
6.3. Abréviations utiles.....	10
<b>7. Bibliographie.....</b>	<b>11</b>
7.1. Monographie.....	11
7.2. Article de périodique.....	12
7.3. Contribution à un ouvrage collectif.....	12
7.4. Page et site web.....	12
<b>8. La recherche : catalogues de bibliothèque et bases de données.....</b>	<b>12</b>
8.1. Catalogues de bibliothèque.....	13
8.2. Les bases de données et quelques conseils d'utilisation.....	14
8.2.1. Bases de données utiles en littérature comparée.....	14
8.2.2. VPN.....	15
8.3. Ouvrages de référence.....	15
<b>9. Bibliographie du présent document.....</b>	<b>16</b>

## **1. Remarque préliminaire**

Les travaux écrits, c'est-à-dire les travaux d'attestation, petits mémoires et mémoires, réalisés dans le cadre de l'enseignement du Programme de littérature comparée, doivent répondre à des exigences de travaux académiques. Cela signifie entre autres que la structure du travail doit être compréhensible et que vos propos doivent être vérifiables. Les sources des informations utilisées, autrement dit les références bibliographiques et les citations apportées à l'appui de vos arguments, doivent donc être publiées de façon précise et détaillée, afin que le lecteur puisse les retrouver, les vérifier et, éventuellement, approfondir le sujet du travail. Respecter ces conventions scientifiques est indispensable dans un cadre académique et permet d'éviter le plagiat.

Comme il existe un grand nombre de conventions différentes pour la présentation et l'organisation formelle de textes scientifiques, ce document présente les conventions recommandées aux étudiants de littérature comparée qui rédigent un travail en langue française à l'Université de Genève. Précisons encore que, face à la diversité des règles et conventions, il est avant tout essentiel de respecter de façon cohérente la méthode choisie.

## **2. Présentation et forme du travail**

Les travaux écrits doivent être rédigés à l'aide d'un logiciel de traitement de texte : Word (mis à disposition par l'Université sur tous les postes informatiques en bibliothèque ou salle informatique), LibreOffice ou Apache OpenOffice (gratuits et installables sur Windows, Mac OS X et Linux).

*Nota bene :*

- Veuillez utiliser un **correcteur orthographique** adapté à/aux langue/s dans laquelle/lesquelles vous rédigez le travail.
- Si l'enseignant souhaite recevoir une version numérique du travail, veuillez lui faire parvenir une version en **format** .docx ou .odt, ainsi qu'une version .pdf.

### **2.1. Structure générale et mise en forme du travail**

Un travail écrit doit être constitué d'une page de titre, d'une table des matières, du corps du texte avec les notes en bas de page, et d'une bibliographie. Le cas échéant, des pièces annexes, comportant des illustrations, extraits de texte, etc., peuvent être ajoutées à la suite de la bibliographie. Les pages du travail doivent être numérotées.

### *2.1.1. Indications typographiques*

Pour une bonne lisibilité du travail, nous vous prions de bien vouloir utiliser les polices Arial 11 ou Times New Roman 12 avec un interligne 1,5. Les marges à gauche et à droite du texte doivent être de 2,5 cm.

### **2.2. Ampleur du travail**

Consulter à ce sujet le plan d'études de littérature comparée BA et MA :  
[http://www.unige.ch/lettres/index.php/download\\_file/view/567/360/](http://www.unige.ch/lettres/index.php/download_file/view/567/360/)  
et [http://www.unige.ch/lettres/index.php/download\\_file/view/219/360/](http://www.unige.ch/lettres/index.php/download_file/view/219/360/)

Le travail, c'est-à-dire la partie de texte (sans la page de titre, la table des matières, la bibliographie et les annexes), est censé comporter (nombre de signes y compris les espaces) :

- Travail d'attestation des modules de BA (p. ex : BA2, BA3, BA4) : 10-15 pages, 20'000-30'000 signes.
- Travail d'attestation des modules de MA : 15-18 pages, 30'000 signes.
- Mémoire de MA : 60-80 pages, 120'000 à 160'000 signes.

## **3. Page de titre**

La page de titre doit informer du titre du travail, du module dans le cadre duquel vous le rédigez, etc. (Voir l'exemple ci-dessous)

<p>Université de Genève Programme de littérature comparée Prof. X.... Y..</p> <p>Séminaire : L'idée de « race » dans la littérature moderne Semestre d'automne 2013-2014</p> <p><b>La notion de « race » dans <i>Salanumbô</i> de Flaubert</b> Travail d'attestation, BA2</p> <p>Mérope Atlas ch. des Pléiades 120, 1200 Genève, Tel. 022 ... . . . Merope.Atlas@etu.unige.ch Littérature comparée, semestre 4 Numéro d'immatriculation: 06061875</p>
---

Vous pouvez télécharger un modèle de cette page de titre (ainsi que de la table des matières et des différents styles) en format word à l'adresse suivante :

[http://www.unige.ch/lettres/littcomp/Infoetudiants/modele\\_litt\\_comp\\_word.dotx](http://www.unige.ch/lettres/littcomp/Infoetudiants/modele_litt_comp_word.dotx)

et en format libreoffice ou apache openoffice à l'adresse suivante :

[http://home.adm.unige.ch/~mottazc/modele\\_litt\\_comp\\_libreoff.ott](http://home.adm.unige.ch/~mottazc/modele_litt_comp_libreoff.ott)

#### **4. Table des matières**

La table des matières rend compte de la structure du travail, avec la hiérarchie des titres et le numéro de page en regard. Pour ce faire, veuillez générer une table des matières automatique à l'aide des styles et de la numérotation automatique des chapitres.

Exemple de table des matières :

<b>Table des matières</b>	
<b>1. Introduction : présentation du sujet du travail.....</b>	<b>3</b>
<b>2. Titre du premier chapitre.....</b>	<b>3</b>
2.1. Titre de second niveau.....	3
<b>3. Titre du deuxième chapitre.....</b>	<b>3</b>
3.1. Titre de second niveau.....	3
3.2. Titre de second niveau.....	3
3.2.1. Titre de troisième niveau.....	3
3.2.1.1. Titre de quatrième niveau.....	3
<b>4. Conclusion.....</b>	<b>3</b>
<b>5. Bibliographie.....</b>	<b>3</b>
<b>6. Annexes.....</b>	<b>3</b>

Une telle table des matières est déjà configurée dans le modèle dont il est question au point 3.

*Nota bene :*

Le modèle mis à disposition, et par conséquent la mise en page, n'est qu'une suggestion de ce à quoi devrait ressembler votre travail. Vous pouvez tout à fait modifier le style des titres, du corps de texte, etc. Notez néanmoins que votre travail doit être cohérent dans la forme comme dans le contenu.

## **5. Structure du corps de texte**

Le travail écrit doit être composé obligatoirement de trois parties : une introduction qui présente le sujet du travail, à savoir sa problématique, et en pose la thèse ; une partie principale où les arguments et les exemples sont exposés à l'aide, entre autres, de citations ; une conclusion.

## **6. Citation**

Pour que le travail écrit soit considéré comme un travail scientifique de qualité, il doit convoquer d'autres textes et auteurs. Ce faisant, il est très important d'identifier ce que l'on reprend d'un texte, le citant directement ou s'y référant de manière indirecte. Dans les deux cas, il faut l'indiquer clairement.

### **6.1. Intégrer les citations dans le texte**

#### *6.1.1. Citations directes*

Une citation directe, qui reprend mot pour mot le texte cité, exige une reproduction très exacte du texte, respectant l'orthographe, les majuscules, la ponctuation. Parmi les citations directes qui reprennent fidèlement le texte cité, il faut encore distinguer entre les citations brèves et les citations longues.

##### **6.1.1.1. Citations brèves**

Les citations brèves, c'est-à-dire de moins de trois lignes, sont intégrées dans le corps de texte et encadrées par des guillemets doubles « ... ». On place la ponctuation qui appartient au texte de la citation avant les guillemets fermants.

Exemple :

« Ici, quand les hommes veulent se mettre à l'ombre, ils ne trouvent que celle des murs. Il y a seulement ces étroites barres faites à l'encre comme quand on souligne un mot<sup>1</sup>. »

##### **6.1.1.2. Citations longues**

Les citations longues, dépassant trois lignes, se présentent sous la forme d'un paragraphe autonome. Ce paragraphe est mis en retrait de la marge de gauche et de droite, utilise une taille de police réduite par rapport au corps de texte et un interligne simple. On n'emploie ni les guillemets ni l'italique.

---

<sup>1</sup> Ramuz, Charles Ferdinand, *Passage du poète*, [Lausanne], Éditions l'Age d'Homme, 1990, p. 83.

Exemple :

Marguerite Duras intègre de nombreuses descriptions de photographie dans *L'Amant*, souvent qualifié d'autofiction, à partir desquelles elle tente de redonner vie à des moments clés de son propre passé. L'une de ces descriptions établit un parallèle entre une image de son fils, fixée sur photo, et une situation vécue par elle, dont elle ne possède pas de photographie. :

J'ai retrouvé une photographie de mon fils à vingt ans. Il est en Californie avec ses amies Erika et Elisabeth Lennard. Il est maigre tellement, on dirait un Ougandais blanc lui aussi. Je lui ai trouvé un sourire arrogant, un peu l'air de se moquer. Il se veut donner une image déjetée de jeune vagabond. Il se plaît ainsi, pauvre, avec cette mine de pauvre, cette dégaine de jeune maigre. C'est cette photographie qui est au plus près de celle qui n'a pas été faite de la jeune fille du bac<sup>2</sup>.

### **Quelques règles importantes s'appliquant aux citations brèves ou longues :**

1) On peut citer une phrase entière *sans effectuer de modification* :

Dans *Poétique*, Aristote affirme à propos de l'art poétique : « Il semble que l'art poétique dans son ensemble doive son origine à deux causes, toutes deux naturelles<sup>3</sup>. »

2) Il est également possible d'insérer une citation avec quelques *modifications*. Dans ce cas, il faut absolument signaler les changements (coupure ou intervention dans le texte original) :

Dans *Poétique*, Aristote prétend que « l'art poétique dans son ensemble doi[t] son origine à deux causes, toutes deux naturelles.<sup>4</sup> »

La citation ci-dessus ne commençant pas au début de la phrase, il faut l'indiquer par une minuscule. De plus, le verbe ayant été modifié et adapté à la phrase, le changement doit être signalé, ce qui est fait par des crochets qui encadrent la partie modifiée du mot.

« Dès l'enfance, les hommes sont naturellement enclins à imiter [...] et tous les hommes trouvent du plaisir aux imitations<sup>5</sup>. »

Dans cet exemple, une partie de la phrase a été coupée, ce qui est signalé par trois points de suspension entre crochets.

3) La personne qui cite peut *mettre en évidence* un ou plusieurs éléments de la citation en les écrivant en italique, puis en indiquant son intervention dans la citation par les termes suivants : « Je souligne ».

---

2 Duras, Marguerite, *L'Amant*, Paris, Éditions de Minuit, 1984, p. 21.

3 Aristote, *Poétique*, traduction, introduction et notes de Barbara Gernez, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 11.

4 *Ibid.*

5 *Ibid.*, p. 11-13.

« Il fut interdit de piller les bourgs, de tyranniser les habitants de *race non punique*<sup>6</sup>. »

- 4) Lorsqu'on *cite un texte qui cite* lui-même un texte, la citation se met entre guillemets courbes, équivalents à des guillemets anglais “...”.

Au sujet de Flaubert, Bourdieu affirme : « “ Bien écrire le médiocre ”: cette formule en forme d'oxymore concentre et condense tout son programme esthétique<sup>7</sup>. »

#### 6.1.1.3. Les vers

Les vers sont cités sans guillemets, mais en retrait du texte, avec une taille de caractère réduite et un interligne simple, de même que les citations longues. Il est également important de respecter la mise en page originale du poème. Lorsqu'on ne cite qu'un ou deux vers, on peut les intégrer au texte ou une note en bas de page en les mettant entre guillemets et en indiquant la coupe du vers par une barre oblique.

Exemple de citation brève de vers :

« Il dort dans le soleil, la main sur sa poitrine, / Tranquille. Il a deux trous rouges au côté droit<sup>8</sup>. »

Exemple de citation longue de vers :

Le vent se lève !...Il faut tenter de vivre !  
L'air immense ouvre et referme mon livre,  
La vague en poudre ose jaillir des rocs !  
Envolez-vous, pages tout éblouies !  
Rompez, vagues ! Rompez d'eaux réjouies  
Ce toit tranquille où picoraien des fous<sup>9</sup> !

#### 6.1.2. Citations indirectes – la paraphrase

Il est possible de ne pas citer les propos d'un auteur mot pour mot, mais de reformuler l'idée, l'argument, avec vos propres mots, toutefois sans modifier le sens et le contenu de ce que vous empruntez à un autre texte. Ce procédé s'applique en particulier lorsque des raisonnements assez longs d'autres auteurs sont utiles à votre propre argumentation. Dans ce cas, il est intéressant de résumer le raisonnement en le paraphrasant et en renvoyant à la source précise de l'information, comme c'est le cas lorsqu'on cite de manière directe. La note de renvoi est donc insérée immédiatement à la fin de l'idée paraphrasée et dans la note le source de

6 Flaubert, Gustave, *Salammbô*, Paris, Gallimard, 1970, p. 268. Je souligne.

7 Bourdieu, Pierre, *Les règles de l'art. Genèse et structure du champs littéraire*, Paris, Éditions du Seuil, 1998, p. 161.

8 Rimbaud, Arthur, « Le Dormeur du Val », *Oeuvres complètes*, Paris, Éditions Jean-Claude Lattès, 1987, p. 69.

9 Valéry, Paul, « Cimetière marin », *Oeuvres I*, édition établie et annotée par Jean Hytier, Paris, Éditions Gallimard, 1957, p. 151.

l'information est introduite par le terme « cf. ».

*Nota bene :*

- La paraphrase ne consiste pas seulement à remplacer les mots du texte original par des synonymes. Il faut tout à fait reformuler l'idée.

Exemple de citation indirecte et de référence (exemple tiré de Bourdieu<sup>10</sup>) :

Mais la réaction symboliste ne se comprend complètement que si on la met en relation avec la crise spécifique que la production littéraire connaît dans les années 1880 et qui affecte d'autant plus les différents genres littéraires qu'ils sont plus rentables économiquement<sup>5</sup>.

Note en bas de page :

5 Cf. C. Charle, *La Crise littéraire à l'époque du naturalisme*, Paris, PENS, 1979, p. 27-54.

## 6.2. Référence des citations

Toute citation doit impérativement être accompagnée de références précises. Pour cela, deux modèles sont possibles dans la plupart des textes scientifiques : le système des notes de bas de page ou le système auteur-date, inséré à la suite de la citation dans le corps de texte. En ce qui concerne les travaux écrits que vous rendrez en littérature comparée, nous vous prions de privilégier le système des notes de bas de page, tel qu'il est recommandé dans la charte typographique du CNRS (voir ici : <http://www.cnrseditions.fr/content/8-publier-etape-3>) et expliqué ci-dessous. Il est avant tout essentiel de suivre un système de référence cohérent tout au long du travail.

### 6.2.1. Les notes de bas de page

Les notes de bas de page ont pour fonction soit de signaler des références, soit de compléter le corps de texte en apportant des éléments subsidiaires, mais qui apparaissent secondaires par rapport à l'argumentation principale (commentaires, mention d'un article complémentaire, pistes de réflexion). Elles ne peuvent en revanche pas faire l'objet de trop longs développements. Elles sont placées sur la même page que leur appel de note, en bas de page et non en fin de travail. Elles sont rédigées en interligne 1 et en caractère plus petit que le corps de texte (10 pt) et sont numérotées de façon continue.

Il existe de nombreuses règles qui définissent la place à laquelle il faut mettre l'appel de note. Par souci de simplification, nous adopterons la règle typographique française, que l'on trouve

---

10 Bourdieu, Pierre, *op. cit.*, p. 199.

entre autres dans les recommandations du CNRS : l'appel de note se place, sous forme d'exposant, avant tout signe de ponctuation.

Exemple 1 :

Dans *Poétique*, Aristote affirme à propos de l'art poétique<sup>1</sup> : « Il semble que l'art poétique dans son ensemble doive son origine à deux causes, toutes deux naturelles<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Aristote, *Poétique*, traduction, introduction et notes de Barbara Gernez, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 11.

Exemple 2 :

Dans son récit autobiographique tout à fait particulier, Georges Perec évoque son plaisir de « [...] reli[re] sans cesse, Flaubert et Jules Verne, Roussel et Kafka, Leiris et Queneau<sup>2</sup> », auteurs qui constituent désormais pour lui une famille.

<sup>2</sup> Perec, Georges, *W ou le souvenir d'enfance*, Paris, Gallimard, 1975, p. 195.

Exemple 3 :

Le vent se lève !...Il faut tenter de vivre !  
L'air immense ouvre et referme mon livre,  
La vague en poudre ose jaillir des rocs !  
Envolez-vous, pages tout éblouies !  
Rompez, vagues ! Rompez d'eaux réjouies  
Ce toit tranquille où picoraien des fous<sup>3</sup> !

<sup>3</sup> Valéry, Paul, « Le Cimetière marin », *Oeuvres I*, édition établie et annotée par Jean Hytier, Paris, Éditions Gallimard, 1957, p. 151.

La manière dont on constitue et note les références bibliographiques suit des règles précises, décrites au point 7. Il est essentiel de donner les référence sous leur forme complète quand elles sont mentionnées pour la première fois. Si vous citez un ouvrage ou un article à plusieurs reprises, vous pouvez utiliser certaines abréviations convenues. Les plus importantes et courantes sont indiquées au chapitre suivant.

### 6.3. Abréviations utiles

Veuillez tenir compte des règles d'abréviation ci-dessous quand vous citez.

- 1) *Ibid.* (= *ibidem*) peut remplacer une référence déjà donnée, à condition qu'elle soit citée dans le renvoi qui précède directement.

Exemple :

1. Aristote, *Poétique*, traduction, introduction et notes de Barbara Gernez, Les Belles Lettres, 2002, p. 11.
2. *Ibid.*, p. 13.

2) *Id.* (= *idem*) peut remplacer le nom de l'auteur (et non un titre), à condition qu'il soit cité dans le renvoi qui précède immédiatement.

Exemple :

1. Perec, Georges, *W ou le souvenir d'enfance*, Paris, Gallimard, 1975, p. 195.
2. *Id.*, *La Vie mode d'emploi*, Paris, Le Livre de Poche, 1980, p. 25.

3) *Op. cit.* (= *opere citato*, dans l'œuvre citée) précédé du nom de l'auteur, renvoie à un ouvrage ou un article de cet auteur déjà mentionné plus haut. On fera attention à éviter toute ambiguïté, surtout si l'on se réfère dans le travail à plusieurs ouvrages d'un même auteur.

Exemple :

1. Aristote, *Poétique*, traduction, introduction et notes de Barbara Gernez, Paris, Les Belles Lettres, 2002, p. 11.
2. Perec, Georges, *W ou le souvenir d'enfance*, Paris, Gallimard, 1975, p. 195.
3. Aristote, *op. cit.*, p. 23.

4) Liste d'abréviations latines utiles :

s.d. = sine dato, sans date

s.l. = sine loco, sans lieu

s.n. = sine nomine, sans nom

et al. = et alii, autres auteurs

cf. = confer, se reporter à (pas égal à voir, mais comparez avec)

sqq. = sequunturque, et les pages suivantes

[sic] = ainsi est-il écrit dans la référence source

## **7. Bibliographie**

Une bibliographie complète doit nécessairement être rédigée à la fin du travail. Tous les documents cités dans le travail, de quelle que nature qu'ils soient (sources manuscrites ou imprimées, articles de périodique, d'encyclopédie, sites internet, etc.), doivent figurer de manière très précise dans la bibliographie. Pour ce faire, nous vous recommandons de réaliser une bibliographie qui suit les normes indiquées ci-dessous. Nous vous prions d'appliquer ces conventions également lorsque vous citez des références en langue étrangère.

### **7.1. Monographie**

Nom de l'auteur, Prénom de l'auteur, *Titre en italique*, Lieu, Édition, date, pages.

Genette, Gérard, *Figures III*, Paris, Édition du Seuil, 1996.

Freytag, Gustav, *Die Technik des Dramas*, Darmstadt, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, 1975.

Coetzee, John Maxwell, *Disgrace*, London, Secker and Warburg, 1999.

### **7.2. Article de périodique**

Nom de l'auteur, Prénom de l'auteur, « Titre de l'article entre guillemets », *Titre de la revue en italique*, volume, numéro, date, pages.

Clavaron, Yves, « Edward Said (1935-2003). Un comparatiste dans le monde », *Revue de littérature comparée*, n° 346, 2013/2, p. 241-252.

Broicher, Ursula, « “Vitzliputzli” mehr als eine Zeitreise zu den Azteken », *Heine-Jahrbuch*, Nr. 46, 2007, S. 67-89.

Toumayan, Alain, « Violence and civilization in Flaubert's Salammbô », *Nineteenth-Century French Studies*, vol. 37, n. 1-2, 2008, pp. 52-66.

### **7.3. Contribution à un ouvrage collectif**

Nom de l'auteur de l'article (la contribution), Prénom de l'auteur, « Titre de la contribution entre guillemets », dans *Titre de l'ouvrage collectif en italique*, prénom et nom du/des éditeurs scientifique/s, Lieu, Édition, date, pages.

Séginger, Gisèle, « Salammbô et la question des races », dans *Le Miroir et le Chemin: L'Univers romanesque de Pierre-Louis Rey*, textes réunis et présentés par Vincent Laisney, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2006, p. 201-212.

Engel, Manfred, « Die Sonette an Orpheus als Beginn des spätesten Werkes », dans *Nach Duino. Studien zu Rainer Maria Rilkes späten Gedichten*, hrsg. v. Karen Leeder und Robert Vilain, Göttingen, Wallenstein, 2010, S. 15-27.

France, Peter, « Myth and Modernity : Racine's *Phèdre* », dans *Myth and Legend in French Literatur*, edited by Keith Aspley, David Bellos, Peter Scharratt, London, The Modern Humanities Research Association, 1982, pp. 227-242.

### **7.4. Page et site web**

Nom, Prénom, *Nom du site web* [en ligne], date de publication, date de mise à jour. [Consulté

le jour mois année]. Disponible à l'adresse : URL

Centre de recherche en littérature comparée, [Consulté le 25.06.2014] Disponible à l'adresse: <http://www.crlc.paris-sorbonne.fr/>

## 8. La recherche : catalogues de bibliothèque et bases de données

Lorsque vous entrepenez une recherche de textes littéraires, théoriques ou critiques, rendez-vous d'abord sur la page d'accueil des bibliothèques universitaires de Genève : <http://www.unige.ch/biblio/index.html>

The screenshot shows the homepage of the Université de Genève Bibliothèque. At the top left is the university logo and name. The top right features a search bar with options for 'unige.ch' or 'annuaire' and a magnifying glass icon. Below the header, a navigation menu includes 'Accueil', 'Infos pratiques', 'Trouver des documents', 'Utiliser nos services', 'Aide et formations', and 'Actualités'. The main content area is titled 'Trouver' and contains a search interface with tabs for 'Livres, DVD, etc.', 'Ebooks', 'Revues', 'Bases de données', 'Publications UNIGE', and 'Cours'. A 'Recherche dans le catalogue' section includes a search input field, a radio button for 'genevois' (selected), and a 'Chercher' button. To the right, there's a sidebar titled 'ACTUALITÉS' with links to news items about summer schedules, user needs surveys, library moves, mobile device usage, and e-book tests. Another sidebar titled 'En 1 clic' provides links for renewing loans, asking questions, VPN access, and schedules. At the bottom right is a 'Dossier lecteur' section with fields for card number and password, and a 'top' logo.

Vous y avez la possibilité de faire une recherche dans le catalogue des bibliothèques académiques du réseau genevois, mais également dans tout le réseau romand. Vous pouvez chercher des livres papier, ebooks, mais également des revues. Notez également que depuis cette page, vous pouvez accéder aux bases de données accessibles à travers l'Université de Genève (depuis des postes de l'Uni ou par le VPN, voir le point 8.2.2).

### 8.1. Catalogues de bibliothèque

Rero genève : <http://opac.rero.ch/gateway?skin=ge>

Rero catalogue romand : <http://opac.rero.ch/gateway>

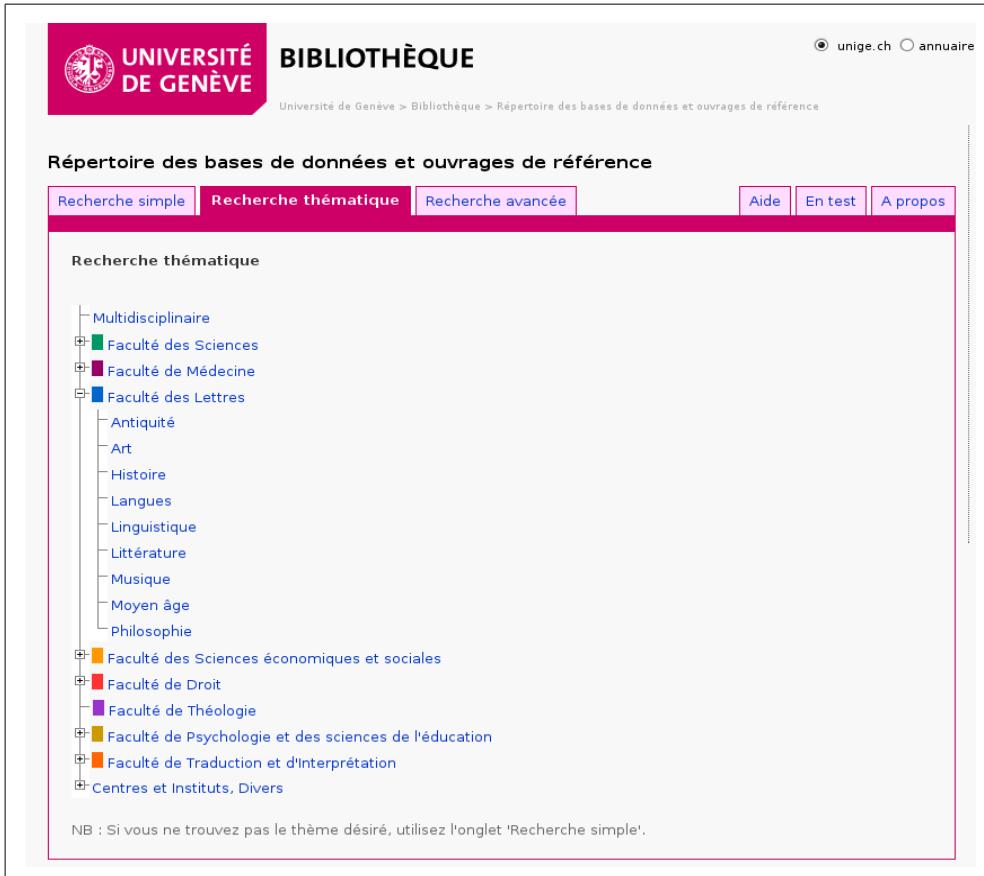
*Nota bene :*

- Si vous cherchez un ouvrage qui n'est pas disponible dans le catalogue romand, vous pouvez consulter le catalogue des bibliothèques de toutes les universités suisses :  
<https://www.swissbib.ch/>
- En ce qui concerne les articles et revues, vous pouvez effectuer une recherche générale en Suisse sur le portail suisse des périodiques :  
[http://ead.nb.admin.ch/web/swiss-serials/psp\\_fr.html](http://ead.nb.admin.ch/web/swiss-serials/psp_fr.html)
- Pour les recherches les plus poussées, vous pouvez encore consulter le catalogue suivant :  
<https://www.worldcat.org/>

## 8.2. Les bases de données et quelques conseils d'utilisation

Vous pouvez accéder aux bases de données essentielles à la recherche depuis la page d'accueil des bibliothèques de l'Université de Genève (voir l'image ci-dessus). Il est également possible de se rendre directement sur la page du « Répertoire des bases de données et ouvrages de référence » de l'Université de Genève, d'où vous pouvez ensuite faire une recherche simple par ordre alphabétique, thématique ou encore avancée :

<http://www.unige.ch/biblio/plus/ressources/rep2.php>



The screenshot shows the 'Répertoire des bases de données et ouvrages de référence' (Thematic Catalogue) of the University of Geneva Library. At the top, there is a navigation bar with the university logo, the word 'BIBLIOTHÈQUE', and links for 'unige.ch' and 'annuaire'. Below the navigation bar, the title 'Répertoire des bases de données et ouvrages de référence' is displayed. A horizontal menu bar offers options: 'Recherche simple', 'Recherche thématique' (which is highlighted in red), 'Recherche avancée', 'Aide', 'En test', and 'A propos'. The main content area is titled 'Recherche thématique' and contains a hierarchical tree structure of subjects. The tree includes categories like 'Multidisciplinaire', 'Faculté des Sciences', 'Faculté de Médecine', 'Faculté des Lettres' (with sub-categories 'Antiquité', 'Art', 'Histoire', 'Langues', 'Linguistique', 'Littérature', 'Musique', 'Moyen âge', 'Philosophie'), 'Faculté des Sciences économiques et sociales', 'Faculté de Droit', 'Faculté de Théologie', 'Faculté de Psychologie et des sciences de l'éducation', 'Faculté de Traduction et d'Interprétation', and 'Centres et Instituts, Divers'. At the bottom of the page, a note reads: 'NB : Si vous ne trouvez pas le thème désiré, utilisez l'onglet "Recherche simple".'

### *8.2.1. Bases de données utiles en littérature comparée*

- MLA International Bibliography est une base de données bibliographique de littérature : <http://search.proquest.com/mlaib/advanced?accountid=14624>
- JSTOR est une base de données bibliographique multidisciplinaire, dans laquelle les articles sont accessibles en texte intégral : <http://www.jstor.org/>
- Project MUSE est une base de données bibliographique multidisciplinaire, dans laquelle les articles sont accessibles en texte intégral : <http://muse.jhu.edu/>
- BDSL est une bibliographie spécialisée en littérature allemande :  
<http://www.bdsl-online.de/>
- Klapp-Online, bibliographie spécialisée en littérature française :  
[http://klapp-online.de/ep2012/mysql\\_zus\\_homepage.php?it=&ut=&sprache=F](http://klapp-online.de/ep2012/mysql_zus_homepage.php?it=&ut=&sprache=F)
- Francis est une base de données multidisciplinaire :  
<http://web.a.ebscohost.com/ehost/search/advanced?sid=ff749583-8c89-46e2-8627-729f91b2fb79%40sessionmgr4003&vid=0&hid=4209>
- Persée est une base de données multidisciplinaire, dans laquelle les articles sont accessibles en texte intégral : <http://www.persee.fr/web/guest/home>
- Cairn est une base de données multidisciplinaire, dans laquelle les articles sont accessibles en texte intégral : <http://www.cairn.info/>

### *8.2.2. VPN*

Vous pouvez consulter toutes ces bases de données depuis un poste informatique de l'Université (par exemple depuis la bibliothèque). Si vous souhaitez accéder à celles-ci depuis un ordinateur personnel, il vous faut alors installer le VPN (Virtual Private Network), qui vous donnera accès à toutes les ressources mises à disposition par l'Université. Toutes les informations nécessaires à l'installation du VPN sont disponibles à l'adresse suivante : <https://catalogue-si.unige.ch/49>

## **8.3. Ouvrages de référence**

À travers le VPN, vous avez également accès à d'importants ouvrages de référence et dictionnaires, tels que :

- The Oxford English Dictionary : <http://www.oed.com/>
- The Oxford Companion to Shakespeare :

<http://www.oxfordreference.com/view/10.1093/acref/9780198117353.001.0001/acref-9780198117353>

- Brill's New Pauly : <http://brillonline.nl/browse/brill-s-new-pauly>
- Digitale Bibliothek Deutscher Klassiker : <http://klassiker.chadwyck.co.uk/>
- Le Grand Robert de la langue française : <http://gr.bvdep.com/>
- Le Bon usage électronique. Grévisse : <http://www.lebonusage.com/>

## 9. Bibliographie du présent document

Ces recommandations s'inspirent des documents suivants :

Département de langue et de littérature allemandes (unige), *Merkblatt zur formalen Gestaltung von germanistischen Arbeiten*, Septembre 2010, [consulté le 04.08.2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.unige.ch/lettres/alman/InfosEtudiants/aides-memoire.html>

Infothèque (heg), *Rédaction d'une bibliographie et méthodes de citation. Guide pratique*, 2014, [Consulté le 04.08.2014]. Disponible à l'adresse : <http://www.hesge.ch/heg/infotheque/citations-et-references-bibliographiques>

Institut de Langue et de Littérature françaises (Uni Berne), *Consignes pour la présentation des travaux de séminaire et des mémoires de licence*, 2002, [consulté le 04.08.2014].

Faculté des lettres et sciences humaines (Uni Neuchâtel), *Consignes rédactionnelles en Faculté des Lettres et Sciences Humaines*, [consulté le 04.08.2014]. Disponible à l'adresse : <http://www2.unine.ch/lettres/page-1843.html>

*Guide du typographe : règles et grammaire typographiques pour la préparation, la saisie et la correction des textes*, Lausanne : Groupe De Lausanne De l'Association Suisse Des Typographes, 2000.

*Nota bene* :

Ce document est un document sous licence CC0 ; tout le monde peut donc l'utiliser et le modifier à sa guise, sans restriction de droits d'auteur. Pour de plus amples informations à ce sujet, veuillez consulter la page suivante : <http://creativecommons.org/publicdomain/zero/1.0/>